

Inscription

Un mail de confirmation d'inscription vous sera adressé en retour

Nom et Prénom :	
Adresse :	
Téléphone :	Email :
Eglise locale fréquentée : <i>(éventuellement) Engagement actuel dans l'église locale :</i>	
Veillez préciser dans quel cadre vous avez déjà suivi ou vous suivez une formation d'écouter ou de conseiller :	

Je verse ci-joint 60€ avec mon inscription.

(puis, 60€ avant le 7 octobre 2023)

**Par chèque à l'ordre de : Association des Conseillers Chrétiens ,
ACC-France.**

Date et signature :



Association des Conseillers Chrétiens

MODULE 1

Fondements bibliques et relation d'aide

1ère session en Visio

**Samedi 16 septembre 2023 (de 9h à 16h30)
et le Samedi 14 octobre 2023 (de 9h à 16h30)**

2ème session en résidentiel

**du 24 novembre 2023 (18h)
au 26 novembre 2023 (12h)**

Lieu de la formation en résidentiel:

**Communauté du Chemin neuf
1, route de Guillerville
91910 SAINT SULPICE DE FAVIERE**

Renseignements et inscriptions :

**Jean-Pierre KASEMIERCZAK
contacts@acc-france.fr
Tél : 07 83 41 78 90**

L'A.C.C.

L'Association des Conseillers Chrétiens a pour but d'informer, d'encourager, de former, d'accréditer, d'encadrer et de développer la pratique de toute personne engagée dans une activité de Relation d'Aide Chrétienne en France. Elle est membre de l'ACC Europe.

Le but de ce réseau est de mettre en commun des savoir-faire et des savoir-être, de l'expérience et des compétences développées par chacun(e).

Pourquoi être accrédité par l'ACC ? Par l'accréditation, vous entrez dans une communauté d'hommes et de femmes de cœur, une communauté qui désire avec douceur et humilité « faire le présent de leur présence » et accompagner les personnes en souffrance.

Fondements bibliques et relation d'aide

L'enseignement sur les fondements bibliques de la relation d'aide chrétienne constitue le module 1 de la formation de Conseiller ou d'Écouteur. Ce module est obligatoire pour toute accréditation.

Il est dispensé uniquement par l'ACC et en sont exemptés les personnes qui ont fait une école biblique. Cet enseignement est le même pour les écoutants et les conseillers. Si un écoutant veut devenir conseiller par la suite, le module 1 reste acquis.

Contenu du Module 1

- L'autorité des Écritures
- La doctrine de Dieu, l'action des trois personnes trinitaires
- La doctrine de l'homme
- Le plan du salut
- L'identité du chrétien
- Qu'est-ce que la relation d'aide chrétienne ?
- La relation d'aide et l'église locale
- Déontologie et Éthique

La participation aux deux sessions est requise pour valider ce module

Au cours de la session en Résidentiel, une place sera réservée à quelques échanges avec des conseillers accrédités ACC, qui seront présents à cette occasion, et qui pourront vous faire bénéficier de leur expérience (démarrage de leur activité, supervision...questions diverses...)

Les formateurs

Paul MILLEMANN (session 1) : Psychologue, psychothérapeute et formateur en travail social et en relation d'aide (reconnu par l'ACC). Ancien président de l'ACC-France. Chargé de cours de théologie pratique à l'Institut Biblique de Genève et à la Faculté Jean Calvin. Titulaire d'une licence en théologie (FLTR, Aix-en-Provence), et d'un Master de Recherches en théologie (FJC, Aix-en-Provence), il est actuellement inscrit en Doctorat de théologie. Il est également auteur du livre *La relation d'aide, vocation de l'Eglise ?* publié chez Excelsis en 2014

Gérard et Martine HOAREAU (session 2) : conseillers et formateurs au sein de Mission Vie et Famille (MVF) et de l'ACC. Depuis plus de 30 ans, ils animent des séminaires et des conférences dans les Eglises sur tous les thèmes de la vie relationnelle, affective et émotionnelle. En 2005, Martine et Gérard ont démarré une formation à l'accompagnement des personnes en souffrance, en coopération avec des professionnels de la relation d'aide. Ils sont aussi membres du comité exécutif de Family Life Mission International (FLM-I) et à ce titre interviennent régulièrement en Afrique Francophone.

Coût de la formation : 120€ par personne - pour l'ensemble des deux sessions.

Coût de l'hôtellerie (pour la 2e session) : à préciser ultérieurement.

A régler comme suit :

Coût de la formation - 60€ à l'inscription, puis 60€ avant le 7 octobre 2023.

Coût de l'hôtellerie - à préciser ultérieurement.

Par chèque, à l'ordre de l'Association des Conseillers Chrétiens (ACC France).

Les chèques sont à adresser à Jean-Pierre KASEMIERCZAK
10, place des Hirondelles 59267 PROVILLE